

Envoyé en préfecture le 01/06/2023

Reçu en préfecture le 01/06/2023

Publié le

ID : 030-213002884-20230525-DEL_2023_45-DE



22-TEP-EEE-26

DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

SAINT NAZAIRE - 07

Travaux EEE - Phase 3 (DT)

Secteur Energie : 07 - RHONE NORD
Responsable de Secteur : Elian PETITJEAN - elian.petitjean@territoireenergiegard.fr
Chargé d'affaire : Jean-Pierre ILLY - jeanpierre.illy@territoireenergiegard.fr

Documents :
Modèle de délibération
Etat Financier Estimatif
Métré estimatif préliminaire
Fiche technique
Plan(s)
Autre

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet envisagé pour les travaux : **Travaux d'Éclairage Public**

Ce projet s'élève à **81 880,84 € HT** soit **98 257,01 € TTC**.

Définition sommaire du projet :

Dans le cadre des opérations d'économie d'énergie en éclairage public, et de façon à s'inscrire dans une démarche de Développement Durable, le SMEG projette sur un certain nombre de communes d'engager sur une période de 3 à 4 ans, un programme de rénovation, de sobriété des consommations électriques, de protection de l'environnement, et de diminution de la pollution lumineuse.

Plusieurs paramètres doivent être intégrés dans le projet pour permettre d'atteindre ces objectifs et des facteurs d'économies d'énergie significatifs (facteur de réduction de 4 à 6).

Les choix se sont portés essentiellement sur les points suivants :

- **Mise aux normes et sécurité des armoires de commande, y compris horloge astronomique,**
- **Suppression des sources lumineuses polluantes comme les ballons fluo (mercure),**
- **Adapter et dimensionner les puissances installées en fonction des besoins et des strictes exigences "éclairer juste",**
- **Diminuer l'empreinte carbone en utilisant des systèmes bi-puissance permettant l'abaissement programmable de puissance sur une durée définie, avec réduction par exemple de 50% à 70% de la puissance sur une source LED pour une consigne basse de 6 à 9 heures par nuit, soit 70% du temps d'éclairage,**
- **Et enfin, diminuer la pollution lumineuse et la distribution spatiale des émissions (ULR), au sens de l'arrêté de décembre 2018 sur la lutte contre la pollution lumineuse, par le choix de matériels avec un bon comportement photométrique.**

Pour la commune de SAINT NAZAIRE les travaux de cette 3ème phase de 2023, et solde du programme EEE, comprennent, le remplacement de 88 points lumineux sur les armoires A-B-E-F-G-H-I-K et L, armoires essentiellement équipées avec des sources SHP grandes puissances de 70-100w à 150w, et Ballon Fluo BF 125w (source vapeur de mercure), remplacement par des lanternes LEDS avec variateur de puissance, gradation de 50% à 70%, sur une durée consigne basse de 8 heures, soit de 22h00 à 6h00.

Conformément à ses statuts et aux règlements en vigueur, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard réalise des travaux électriques et d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage de leur travaux d'électricité ou de leur travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public. Le SMEG réalise les travaux aux conditions fixées dans l'Etat Financier Estimatif (EFE).

Après avoir ouï son Maire et après en avoir délibéré, l'Assemblée :

1. Approuve le projet dont le montant s'élève à **81 880,84 € HT** soit **98 257,01 € TTC**, dont le périmètre est défini dans le dossier d'avant-projet ci-joint, ainsi que l'Etat Financier Estimatif, et demande son inscription au programme d'investissement syndical pour l'année à venir.

2. Demande les aides qu'il est possible d'obtenir auprès d'autres organismes

3. S'engage à inscrire sa participation, telle qu'elle figure dans l'Etat Financier Estimatif ci-joint, et qui s'élèvera approximativement à **24 560,00 €**.

4. Autorise son Maire à viser l'Etat Financier Estimatifci-joint, ainsi qu'un éventuel Bilan Financier Prévisionnel qui pourra définir ultérieurement la participation prévisionnelle compte tenue des décisions d'attribution des aides ou des modifications du projet.

5. Versera, sa participation en deux acomptes comme indiqué dans l'Etat Financier Estimatif ou au Bilan Financier Prévisionnel:

- le premier acompte au moment de la commande des travaux.
- le second acompte et solde à la réception des travaux.

6. Prend note qu'à la réception des travaux le syndicat établira l'état de solde des travaux, et calculera à ce moment la participation définitive de la collectivité sur la base des dépenses réalisées.

7. Par ailleurs, la commune s'engage à prendre en charge les frais d'étude qui s'élèvent approximativement à **3 178,51 € TTC** dans le cas où le projet serait abandonné à la demande de la mairie.

1. ETAT DES DEPENSES ESTIMATIVES

Dépenses prévisionnelles

Travaux :	68 210,84 € HT	
Ingénierie :	4 830,00 € HT	
Autre :	8 840,00 € HT	
Total des dépenses prévisionnelles :	81 880,84 € HT	98 257,01 € TTC (TVA: 20%)

2. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT ATTRIBUABLES SOUS RESERVE DE DÉCISION D'ATTRIBUTION

Programme	Travaux HT subventionnés	Subvention	Participation Collectivité
ECLAIRAGE PUBLIC (TEP) 2023 [DIPI] (1)	81 880,84 €	SMEG 70,00 % 57 316,59 €	24 564,25 €
	81 880,84 €	57 316,59 €	24 564,25 €

(1) Montant maximum sous réserve de subvention allouée la même année à d'autres opérations d'éclairage public. Les montants stipulés ne signifient pas que le Bureau syndical vous a attribué une subvention.

3. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Participation de la collectivité aux travaux :	24 564,25 €
TVA (20 %) :	0 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	24 564,25 €

4. ESTIMATION DES VERSEMENTS DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Acompte N° 1 de 80% :	20 000,00 €
Acompte N° 2 et solde :	4 564,25 €
TOTAL	24 564,25 €

A SAINT-NAZAIRE, le

Pour la collectivité :
SAINT NAZAIRE
le Maire, **Gérald MISSOUR**

A NIMES, le 28/02/2023

Le Vice-Président
Elian PETITJEAN



22-TEP-EEE-26

MÉTRÉ ESTIMATIF PRÉLIMINAIRE

SAINT NAZAIRE - SECTEUR 07

Travaux EEE - Phase 3 (DT)

Code	Description	U.	Qte	Prix U.	Total HT
1300	Alternat par feux tricolores	J	5,00	69,42 €	347,10 €
1400	Panneaux d'identification de chantier de dissimulation fixés sur toulousaine	U	1,00	269,54 €	269,54 €
1600	Mises en place du panneau mobile d'information de chantier SMEG	U	1,00	27,44 €	27,44 €
3021	Installation de chantier	U	1,00	548,88 €	548,88 €
3022	Démarche pour coupure HTA et BT	U	9,00	219,55 €	1 975,95 €
3024	Dossier de récolement du maître d'ouvrage	U	1,00	54,89 €	54,89 €
3025	Dossier de récolement du maître d'œuvre	U	1,00	54,89 €	54,89 €
3027	Dossier de récolement pour services gestionnaires de la voirie	U	1,00	54,89 €	54,89 €
3930	Dépose lampe sur poteau	U	88,00	27,44 €	2 414,72 €
4003	Production du plan d'exécution et de son carnet de piquetage.	U	1,00	329,33 €	329,33 €
4220	Etablissement du plan conforme à exécution incluant la base de donnée technique des matériels posés à destination du maître d'ouvrage et du gestionnaire du réseau éclairage public en vue de la mise à jour exhaustive du SIG du gestionnaire.	U	1,00	274,44 €	274,44 €
4546	Crosse supérieure à 400 mm et inférieure à 600 mm	U	4,00	127,52 €	510,08 €
4547	Crosse supérieure à 600 mm et inférieure à 800 mm	U	4,00	191,28 €	765,12 €
4549	Crosse supérieure à 1000 mm	U	61,00	291,36 €	17 772,96 €
4550	Plus-value pour crosse contemporaine, de style ou design	U	8,00	145,26 €	1 162,08 €
4568	Ensemble de fixation sur façade, poteau, ou bride pour mât de tout type pour pose et orientation du luminaire	U	19,00	45,60 €	866,40 €
4603	Luminaire fonctionnel routier émettant un flux lumineux < ou = 7500 Lm	U	65,00	479,39 €	31 160,35 €
4604	Luminaire fonctionnel routier émettant un flux lumineux < ou = 9000 Lm	U	4,00	527,81 €	2 111,24 €
4614	Lanterne contemporaine flux < ou = à 3500 Lm	U	19,00	539,92 €	10 258,48 €
4620	Moins-value pour une quantité comprise entre 81 et 120 - Sources lumineuses	%	-0,05	43 530,07 €	-2 176,50 €
4625	Moins-value pour une quantité comprise entre 81 et 120 - Crosses	%	-0,03	19 048,16 €	-571,44 €
Total HT :					68 210,84 €
Montant rabais (0) :					0 €
Ingénierie :					4 830,00 €
ENEDIS :					0 €

ZZ-TEP-EEE-26

MÉTRÉ ESTIMATIF PRÉLIMINAIRE

SAINT NAZAIRE - SECTEUR 07

Travaux EEE - Phase 3 (DT)

Code	Description	U.	Qte	Prix U.	Total HT
				Coordination SPS :	0 €
				Divers :	8 840,00 €
				CTO :	0 €
				DAM :	0 €
				IC :	0 €
				Total net HT :	81 880,84 €
				TVA (20,00 %) :	16 376,17 €
				Total TTC :	98 257,01 €

22-TEP-EEE-26

FICHE TECHNIQUE

SAINT NAZAIRE - SECTEUR 07

Travaux EEE - Phase 3 (DT)

Code	Description	U.	Qte
DIPI Eclairage Public Coordonné			
1302	Nombre de foyer environnemental sur façade	u	88

Envoyé en préfecture le 01/06/2023

Reçu en préfecture le 01/06/2023

Publié le

ID : 030-213002884-20230525-DEL_2023_45-DE
